

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00

☎ : 02.98.92.50.23 plonevez-porzay.bzh ou mairie@plonevez-porzay.bzh

<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>	
<b>Office du Tourisme</b>	Mardi – mercredi et dimanche de 9h45 à 12h30	<b>02.98.92.53.57</b>	
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>	
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>	
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>	
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi et samedi de 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	<b>02.98.92.57.55</b>	
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>	
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>	
<b>Pharmacie du Porzay</b>	1, allée du stade	<b>02.98.92.50.34</b>	
<b>Transport de malades assis 7 j / 7</b>	Mickael Péron	<b>02.98.81.54.08</b>	
<b>Ambulances - Services funéraires</b>	Alain Jolec	<b>02.98.81.27.28</b>	
<b>Déchèterie</b>	Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>	
<b>Déchets de jardin</b>	Résidence Tro-Ar-Hoat		
<b>Marché en plein air</b>	Du 5 avril au 25 octobre – Place de l'Eglise		
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE <a href="https://sisaduporzay.site-sante.fr/">https://sisaduporzay.site-sante.fr/</a></b>			
<b>Médecins généralistes</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	<b>02.29.20.21.00</b>	
<b>Chirurgien urologue</b>	Mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.55.87</b>	
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	<b>02.98.92.52.06</b>
		Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët	<b>02.98.92.55.34</b>
<b>Masseurs kinésithérapeutes</b>		Eric Peuziat	<b>02.98.92.53.13</b>
		Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	<b>02.56.06.29.29</b>
<b>Sage-femme</b>	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	<b>02.29.20.21.00</b>	
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>	
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>	
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>	
<b>Psychologue clinicienne</b>	Pauline Udo	<b>07.80.34.09.91</b>	
<b>Psychologue</b>	Diane Petit	<b>07.59.53.41.06</b>	
<b>Psychomotricienne</b>	24, rue de la Presqu'île Grâce Antinao	<b>06.28.65.13.19</b>	

### INFORMATIONS COMMUNALES

#### La mairie est exceptionnellement fermée le samedi

#### COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En souvenir des victimes civiles et militaires de la seconde guerre mondiale, vous êtes tous invités à la cérémonie commémorative qui se déroulera le jeudi 8 mai.

11h00 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts

11h30 : pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle municipale.

#### CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 27 avril.

## 6. Budget primitif 2026 du budget annexe Roz Ar Ster n°D2026-030

FONCTIONNEMENT					
Chapitres	Dépenses	BP 2026 (en €)	Chapitres	Recettes	BP 2026 (en €)
011	Charges à caractère général	77 718,40	74	Dotations	
65	Autres charges de gestion courante		75	Revenus des immeubles	15 388,59
66	Charges financières	20	002	Résultat reporté	62 349,81
042	Opération d'ordre de transfert entre sect°				
023	Virement à la sect° investissement				
<b>TOTAL</b>		<b>77 738,40</b>	<b>TOTAL</b>		<b>77 738,40</b>

INVESTISSEMENT					
Chapitres	Dépenses	BP 2026 (en €)	Chapitres	Recettes	BP 2026 (en €)
16	Emprunt	14 982,76	10	FCTVA	
20	Immobilisations incorporelles		10	Excédents capitalisés	
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions	
23	Immobilisations en cours		021	Virement de la section fct	
001	Déficit reporté		001	Résultat reporté	
041	Opérations patrimoniales		16	Emprunt	
			041	Opérations patrimoniales	
			001	Solde d'exécution section inv. reporté	14 982,76
<b>TOTAL</b>		<b>14 982,76</b>	<b>TOTAL</b>		<b>14 982,76</b>

A l'unanimité, le conseil adopte le budget primitif 2026.

## 7. Budget primitif 2026 du budget annexe Cabinet dentaire n°D2026-031

FONCTIONNEMENT					
Chapitres	Dépenses	BP 2026 (en €)	Chapitres	Recettes	BP 2026 (en €)
011	Charges à caractère général		75	Autres produits de gestion courante	18 212,30
66	Charges financières	8 023,46			
023	Virement à la sect° investissement	10 188,84			
002	Résultat d'exploitation reporté				
<b>TOTAL</b>		<b>18 212,30</b>	<b>TOTAL</b>		<b>18 212,30</b>

INVESTISSEMENT					
Chapitres	Dépenses	BP 2026 (en €)	Chapitres	Recettes	BP 2026 (en €)
16	Emprunt	8 839,10		FCTVA	32 628,71
20	Immobilisations incorporelles			Excédents capitalisés	1 789,72
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions	53 751
23	Immobilisations en cours		021	Virement de la section fct	10 188,84
001	Déficit reporté		001	Résultat reporté	
041	Opérations patrimoniales		16	Emprunt	
001	Solde d'exécution section invest. reporté	89 519,17	041	Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL</b>		<b>98 358,27</b>	<b>TOTAL</b>		<b>98 358,27</b>

A l'unanimité, le conseil adopte le budget primitif 2026.

## 8. Composition de la commission communale des impôts directs n°D2026-032

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par Le Maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la CCID est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants sont désignés par le directeur régional / départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de dresser une liste de 24 noms comme suit :

1	BOURDAIS Eric	3 allée des ajoncs	29550	PLONEVEZ-PORZAY
2	CORNIC Hervé	Lezenven	29550	PLONEVEZ-PORZAY
3	SEZNEC Maryse	Kergaradec Trésseol	29550	PLONEVEZ-PORZAY
4	LE BERRE Jean-Pierre	Kerstrat	29100	KERLAZ
5	GOUGEON Gérard	18 rue de Menez Bihan	29550	PLONEVEZ-PORZAY
6	MOIZAN Nicole	1 Ker Ys	29550	PLONEVEZ-PORZAY
7	GUEGUEN Roger	Kerborn	29550	PLONEVEZ-PORZAY

8	GUENNAL Pierre	Creac'h Ar Moal	29550	PLONEVEZ-PORZAY
9	KUMER Yvon	26 allée des ajoncs	29550	PLONEVEZ-PORZAY
10	LE BIHAN Béatrice	Penarcreac'h	29550	PLONEVEZ-PORZAY
11	RANNOU Georges	2 impasse Menez Bihan	29550	PLONEVEZ-PORZAY
12	GARREC Jocelyne	Kreisker	29550	PLONEVEZ-PORZAY
13	MARCHADOUR Jean-Pierre	1 allée des genêts	29550	PLONEVEZ-PORZAY
14	VANDESYPE Bernadette	Tréguer	29550	PLONEVEZ-PORZAY
15	LAGADEC Valérie	Briden	29550	PLONEVEZ-PORZAY
16	BRUSQ Marie-Andrée	Tréguer	29550	PLONEVEZ-PORZAY
17	ALLOUET Fabienne	Métairie de Moellien	29550	PLONEVEZ-PORZAY
18	Marie Elizabeth CALVEZ	2, Kerzanielet	29550	PLONEVEZ-PORZAY
19	Béatrice LE BOURCH	3, Rue des églantines	29550	PLONEVEZ-PORZAY
20	André FERTIL	1, Bélard Huella	29550	PLONEVEZ-PORZAY
21	André PIRIOU	1, Rue des églantines	29550	PLONEVEZ-PORZAY
22	Michel LE MENN	19, Résidence de Pen Ar Prat	29550	PLONEVEZ-PORZAY
23	Armelle DIVANCH	4, Trévilly	29550	PLONEVEZ-PORZAY
24	Veronique LEBON	11, Résidence Kreisker	29550	PLONEVEZ-PORZAY

### 9. SDEF : conventions éclairage chemin école n°D2026-033

Le SDEF propose la rénovation des points lumineux (éclairage mural) n° 293 et 294 situés entre les deux écoles.  
Les modalités financières sont les suivantes :

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	dont frais de suivi (déjà calculés dans le total)	
ECLAIRAGE PUBLIC - Rénovation de point(s) lumineux	1 400,00 €	1 680,00 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lumin. Et 100% HT au-delà du plafond (2 points lumineux)	700,00 €	700,00 €	0,00 €	131
<b>TOTAL</b>	1 400,00 €	1 680,00 €		700,00 €	<b>700,00 €</b>		

Ainsi que le point lumineux 292 (candélabre) situé à l'angle de la cantine

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	dont frais de suivi (déjà calculés dans le total)	
ECLAIRAGE PUBLIC - Rénovation de point(s) lumineux	1 000,00 €	1 200,00 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lumin. Et 100% HT au-delà du plafond (1 point lumineux)	400,00 €	600,00 €	0,00 €	131
<b>TOTAL</b>	1 000,00 €	1 200,00 €		400,00 €	<b>600,00 €</b>		

A l'unanimité, le conseil adopte les projets de convention et autorise M. Le Maire à signer les conventions correspondantes.

### **AVIS DE PUBLICITE – APPEL À CANDIDATURE SUR LE LITTORAL**

La commune de Plonévez-Porzay lance un appel à candidatures pour l'exploitation de 2 emplacements de vente ambulante sur le domaine public près du littoral, destinés à une activité de restauration de type food-truck.

👉 Période d'exploitation : du 5 juin au 30 septembre 2026 (21 semaines)

👉 Date limite de candidature : 5 juin 2026 à 12h

Cette consultation vise à encadrer l'occupation temporaire du domaine public pour des activités de restauration mobile, contribuant à l'animation et à l'attractivité de la commune.

L'occupation donnera lieu au paiement d'une redevance, fixée conformément aux décisions du Conseil municipal.

Le dossier de consultation (règlement et cahier des charges) est disponible gratuitement sur le site de la commune :

[www.plonevez-porzay.bzh](http://www.plonevez-porzay.bzh)

### **Renseignement et candidature :**

✉ dgs@plonevez-porzay.bzh

☎ 02 98 92 50 23

## **CAPTURE DES FRELONS ASIATIQUES**

Le frelon asiatique est arrivé en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqure est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. La Communauté de communes s'engage pour lutter contre cette prolifération. Elle conventionne notamment avec la société SAB (Service Antiparasitaire de Bretagne). La société intervient dans un délai de 72h, principalement le mardi et le jeudi.

Ainsi dès qu'il y a suspicion de présence d'un nid y compris sur un terrain privé, il convient de contacter la mairie.

Lors du signalement en mairie, il est indispensable d'avoir les informations suivantes :

- avoir bien identifié qu'il s'agit de frelons asiatiques,
- le lieu exact où se situe le nid,
- la grosseur du nid,
- la hauteur où se situe le nid.

## **ANIMATIONS ET VIES ASSOCIATIVES**

**RANDONNEURS DU PORZAY : 12-13 et 15 mai** (Contact : 06.47.98.83.53)

Mardi 12 mai ⇒ Marche découverte : Douarnenez / Marche douce : Bonnescat - Plogonnec

Mercredi 13 mai ⇒ Marche rapide : Argol

Vendredi 15 mai ⇒ Randonnées : Pluguffan

**TROTTE SENTIERS DE LA BAIE : 15 mai** (Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.)

Vendredi 15 mai : randonnée de 10 km à Briec.

**BIBLIOTHEQUE : Le mardi martin à compter du 19 mai**

« Da Bep Lec'h » : Degemer mat, Ty, ker, Gwastel aman, Levraoueg... Certains mots, certaines expressions bretonnes vous intriguent ?

La bibliothèque organise des rencontres ouvertes à tous, jeunes ou moins jeunes, bretonnants ou pas, consacrées à la langue bretonne. Il ne s'agit pas de cours de breton mais d'échanger, de s'amuser, voire d'enrichir son vocabulaire autour de mots de la vie courante. D'où le titre de cette opération.

Les rencontres sur ce thème auront lieu tous les mardis à 11 h, à la bibliothèque, à compter du 19 mai.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre !

**AR REDADEG PASSERA PAR PLONEVEZ-PORZAY LE 12 MAI 2026 !**

La Redadeg est une grande course relais solidaire, festive et populaire en faveur de la langue bretonne.

Du 8 au 16 mai 2026, cette 10<sup>ème</sup> édition reliera Lannion à Nantes sur plus de 2200 km, parcourus jour et nuit sans interruption. L'enjeu n'est pas de gagner une course, mais de transmettre un message en breton de relais en relais. L'événement mobilise des milliers de personnes dans les cinq départements bretons.

La Redadeg traversera Plonévez-Porzay le mardi 12 mai 2026 entre 7h15 et 7h43, sur environ 6 km du parcours officiel !

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

La boulangerie L'Angle Gourmand sera ouverte le vendredi 8 mai de 7h à 13h.

Le bar Le Porzay sera ouvert le vendredi 8 mai de 8h à 13h.

Céline Optic sera fermée pour congés du vendredi 1<sup>er</sup> au lundi 11 mai inclus.

La biscuiterie JAIN sera ouverte le vendredi 8 mai de 10h15 à 12h30.

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

**Pardon de La Clarté :**

Dimanche 10 mai à 10H30, messe et procession à la chapelle Notre Dame de la Clarté – PLONEVEZ-PORZAY